

## ■ Mairie infos suite

### Divagation des chiens

Un chien sans son maître fait peur et peut être dangereux, Deux chiens errants peuvent devenir vite agressifs et dangereux.

Au départ et à l'arrivée du car scolaire ils sont plusieurs à tourner autour des enfants – Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite – Pour la sécurité de tous, vous devez tenir vos chiens en laisse.

L'arrêté du 13 août 1999 rappelant les décrets concernant l'interdiction de divagation des chiens se trouve dans les panneaux d'affichage de la commune.

### Illuminations de Noël

Le conseil municipal a complété l'éclairage de la commune pour les fêtes – Cette année c'est le clocher qui en bénéficie en priorité.

### Bibliothèque

Une réunion avec Odile Kadoura et Christine Capdeville de la Direction Départementale de la Lecture et du Livre se tiendra **mardi 13 janvier à 15 h 00 à la mairie**. Les personnes intéressées et disponibles pour aider à la réalisation de ce projet sont cordialement invitées à cette rencontre.



1



2



3

**Connaissez-vous bien votre commune ?  
Situez ces détails dans leur contexte.  
Réponse dans le prochain numéro.**

# Le Petit Lieuranais

Bulletin municipal de Lieuran-Cabrières

N°7- décembre



**L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne fin d'année 2008.  
Nous vous donnons rendez vous samedi 3 janvier à 18 heures à la salle du foyer pour les vœux du Maire.**



### CCC infos

#### **Des taxes en plus pour les contribuables.**

Les audits rendus ces deux derniers mois ont démontré que les finances de la Communauté de Communes du Clermontais étaient au plus bas. L'audit rétrospectif a fait apparaître un déficit important et le prospectif, des charges supplémentaires. C'est pourquoi le mercredi 19 novembre la CCC a voté un impôt additionnel. Les contribuables assujettis aux taxes foncières et d'habitation verront augmenter la somme à acquitter. Sur notre feuille d'impôt une colonne spécifique à la CCC apparaîtra.

Ce n'est jamais agréable de voter un impôt supplémentaire, mais pendant les 6 dernières années les élus de la CCC ont voté à l'unanimité de

nouvelles dépenses sans prévoir de nouvelles recettes. Cela ne pouvait conduire qu'au déficit constaté aujourd'hui.

**En compensation, la commune de son côté n'augmentera pas en 2009 le taux de taxe d'habitation et réfléchira à un meilleur équilibre entre les trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti)**

## Listes électorales

La mairie sera ouverte le 31 décembre 2008 de 9 h 30 à 11 h 30 pour recevoir les demandes d'inscription sur les listes électorales.

Le Maire  
Alain Blanquer